

Commune : PLUMELEC - Allée de la Grée







Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte
-  Haie à préserver

Eléments complémentaires

Sur le sous-secteur 2, une partie au moins des logements se fera sous la forme de petit collectif.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,12	2	/	16.6	Optimisation progressive possible
2	0,37	11	/	29.7	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Bellevue - Est



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Amorce de desserte
- Multiples accès possibles
- Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

La voie de desserte principale contribuera à desservir les parcelles localisées dans la partie est du sous-secteur 2.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,26	6	/	23.1	Optimisation progressive possible
2	0,56	13	/	23.2	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Bellevue - Ouest

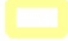



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,16	3	/	18.7	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Callac - Rue des Écoles





Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,54	11	/	20.3	Opérations d'ensemble successives

Commune : PLUMELEC - Chemin de Chaupas






Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Amorce de desserte

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,17	4	/	23.5	Optimisation progressive possible
2	0,12	3	/	25	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Chemin du Lany 1







Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation
-  Multiples accès possibles
-  Haie à préserver

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,12	3	/	25	Optimisation progressive possible
2	0,14	2	/	14.3	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Chemin du Lany 2



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Amorce de desserte
- Continuité douce à créer
- Haie à préserver
- Mur à préserver
- Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,73	14	/	19.1	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Hauteville

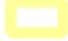


Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

Eléments complémentaires

Secteur avec assainissement non collectif.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,49	7	/	14.2	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Les Bruyères



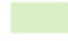






Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Bâtiment patrimonial à valoriser
-  Espace naturel
-  Parking
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte
-  Frange à créer

Eléments complémentaires

Un inventaire écologique sera effectué dans le cadre de la phase opérationnelle afin d'identifier les enjeux précis au regard du projet et de définir les mesures adaptées dans le cadre de la démarche Eviter-Réduire-Compenser.

Les destinations et sous destinations autorisées sont les suivantes :

- Destinations et sous destinations autorisées dans le secteur de centralité élargie sauf la création logement et de commerce de bouche (concurrence aux commerces du bourg) qui sont interdites.
- Sous destination d'hébergement touristique, au-delà des seules aires de camping-car
- Possibilité de réhabilitation et extension des bâtiments (tourisme, restauration, commerce, bureaux, logements uniquement existant, etc.) dans le respect du règlement et des autres principes de l'OAP et sous réserve que de nouveaux logements et commerces de bouche ne soient pas créés.

Commune : PLUMELEC - Presbytère

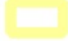


Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,15	6	6	40	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : PLUMELEC - Promoro






Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,33	6	/	18.1	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue des Martyrs de la Résistance







Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Haie à préserver
-  Principe de structuration urbaine

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,31	8	/	25.8	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue de la Croix Allio



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Principe de structuration urbaine

Eléments complémentaires

Prise en compte des risques en phase opérationnelle (secteur concerné par des sites / sols pollués ou potentiellement pollués).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,18	5	/	27.7	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue de la Fontaine



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Amorce de desserte
- Continuité douce à créer
- Haie à préserver
- Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,05	27	8	25.7	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : PLUMELEC - Rue du 6 juin 1944

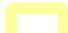




Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Multiples accès possibles
-  Haie à préserver

Eléments complémentaires

Secteur avec assainissement non collectif.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,5	9	/	18	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Rue du Chanoine Guillemot







Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Haie à préserver
-  Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,8	20	/	25	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue du Docteur Rême 1







Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Amorce de desserte
-  Principe de structuration urbaine
-  Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

Au niveau de l'amorce de desserte, seule une entrée sur site en sens unique est envisageable (pas de sortie) ; au niveau de la voie de desserte principale, un double sens entrée/sortie est possible.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,63	19	8	30.1	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue du Docteur Rême 2





Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Périmètre de programmation

Eléments complémentaires

Prise en compte des lignes électriques présentes sur le sous-secteur 2, dans le cadre du projet d'aménagement.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,21	8	/	38	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,34	5	/	14.7	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Rue du Folguet



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Amorce de desserte
- Continuité douce à créer
- Désenclavement
- Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	1,16	41	10	35.3	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases
2	0,48	19	/	39.5	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : PLUMELEC - Rue Georges Cadoudal



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périètre de programmation
- Frange à créer
- Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,1	2	/	20	Optimisation progressive possible
2	0,38	5	/	13.1	Optimisation progressive possible
3	0,25	3	/	12.0	Optimisation progressive possible

Commune : PLUMELEC - Rue Notre-Dame-de-la-Salette








Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte
-  Frange à créer
-  Haie à préserver

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,37	9	/	24.3	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Saint-Aubin - Rue de la Cour








Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

-  Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
-  Accès interdit
-  Amorce de desserte
-  Frange à créer
-  Haie à préserver

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,52	11	/	21.1	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Saint-Aubin - Rue de la Forge



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Amorce de desserte
- Entrée de bourg à structurer et à paysager
- Frange à créer

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,2	4	/	20	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : PLUMELEC - Saint-Aubin - Rue du Granit



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Accès interdit
- Amorce de desserte
- Entrée de bourg à structurer et à paysager
- Frange à créer

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,2	4	/	20	Opération d'ensemble en une seule phase